



Partie

B

Examen des déterminants

La Partie B traite de chacun des déterminants de la santé et de leur relation avec le développement sain d'un enfant. Les conditions actuelles et les tendances liées à ces déterminants sont également abordées.



Chapitre

1

Le revenu et le statut social

Aperçu

Un statut socioéconomique élevé est associé à une meilleure santé. Le revenu et le statut social constituent en fait, les déterminants les plus importants de la santé. Les gens de chaque catégorie de revenu sont en meilleure santé et vivent plus longtemps que ceux de la catégorie inférieure. De plus, les pays où la répartition des revenus est plus uniforme ont une population en meilleure santé pour ce qui est de l'espérance de vie, de la qualité de vie et du taux de mortalité.

Outre qu'il permet de répondre aux besoins de base, un revenu supérieur offre plus de choix et donne le sentiment d'être maître de ses décisions. Ce sentiment de maîtrise est à la base de la santé.

Le revenu familial a une incidence sur ce que seront les enfants, car ces derniers dépendent de leurs parents (ou de ceux qui en ont la garde) pour se nourrir, se loger, se vêtir, se divertir et avoir des activités sociales. Un bas revenu peut nuire à la santé physique, mentale et intellectuelle, à la socialisation et au rendement scolaire des enfants.

Bien que le revenu familial moyen ait été relativement stable au cours des années 1990, les familles à faible revenu ont subi une baisse de revenu, alors que les familles à revenu élevé ont vu le leur augmenter. Cette baisse de revenu est survenue particulièrement dans les familles monoparentales dirigées par une femme.

La plupart des enfants au Canada ont accès à une alimentation satisfaisante et vivent dans un logement convenable. Toutefois, en 1995, près d'un million d'enfants ont reçu de la nourriture des banques d'alimentation.

Bien que la relation de cause à effet entre le revenu et la santé soit encore mal comprise, il est généralement admis que l'augmentation du revenu familial est un élément crucial pour améliorer la santé des enfants.



Rapport avec le développement sain des enfants

Le revenu touche tous les aspects de la santé des enfants.

Le statut socioéconomique détermine non seulement comment seront les enfants au cours de la période préscolaire, mais il semble aussi conditionner leur santé et leur bien-être pour le restant de leur vie (Bertrand, 1998, p. 6).

Le statut socioéconomique des enfants, déterminé par le revenu, l'occupation et l'éducation des parents (les deux derniers points font l'objet d'autres chapitres du présent rapport), a une forte influence sur leur développement. Ainsi, le taux de mortalité infantile et celui des enfants ayant un poids insuffisant à la naissance est inversement proportionnel au niveau de revenu (ICSI, 1994, p. 123).

Il existe une étroite corrélation entre la pauvreté et le risque accru de maladie. Les effets néfastes de la pauvreté chez les enfants sont clairs et se traduisent par toutes sortes de répercussions chez l'enfant. Les enfants pauvres courent un plus grand risque de mourir, d'être hospitalisés et d'être atteints d'un handicap. Ils semblent être plus portés à éprouver des problèmes de santé mentale (ICSI, 1994, p. 113) et à mourir par suite de blessures que les enfants plus riches (Wilkins, Adams et Brancker, 1994, cités dans ICSI, 1994, p. 122).



Conditions et tendances

Le rapport existant entre le statut socioéconomique et la santé a fait l'objet d'importantes recherches au Canada et à l'étranger. Nous examinons, dans la présente section, trois questions importantes : le revenu familial, la pauvreté des enfants et des familles ainsi que la sécurité de l'alimentation et du logement.

Le revenu familial

Au Canada, la famille moyenne a besoin de l'équivalent de 77 semaines de travail pour couvrir ses dépenses annuelles essentielles, ce qui signifie qu'elle a besoin, en général, de deux revenus (Institut Vanier de la famille, 1998, p. 25).

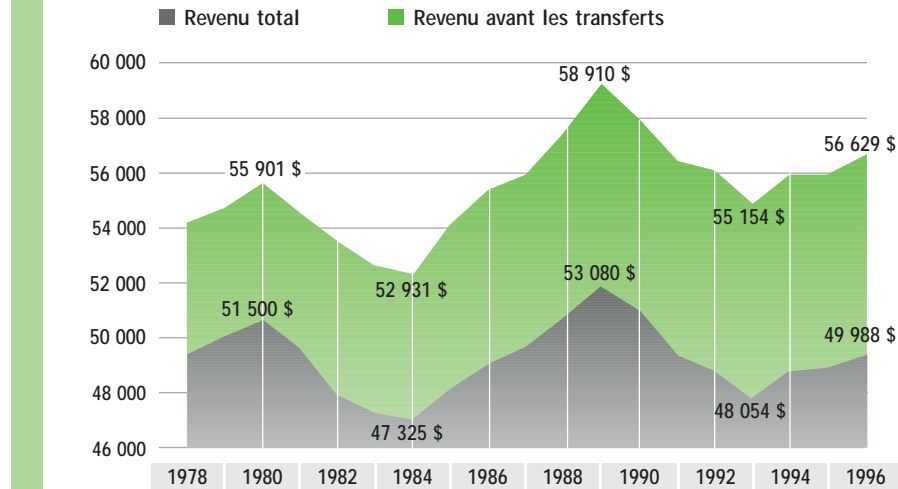
Le revenu familial moyen a été relativement stable au cours des années 1990. Le revenu de 56 629 \$ pour 1996 témoigne d'une augmentation de 1 500 \$ par rapport à 1993. Toutefois, même si le revenu moyen a peu changé, entre 1995 et 1996 le revenu moyen des familles à faible revenu a diminué de 3 %, alors que celui

Le faible revenu

Les estimations du nombre de familles à faible revenu sont fondées sur les seuils de faible revenu de Statistique Canada (chiffres de 1992). Les familles atteignent un seuil de faible revenu lorsqu'elles consacrent plus de 55 % de leur revenu à la nourriture, au logement et aux vêtements; on considère alors qu'elles vivent dans la gêne. Même si ces seuils sont souvent appelés « seuils de la pauvreté », Statistique Canada ne les considère pas comme tels.



1.1 Revenu familial moyen au Canada, de 1978 à 1996



Source : Adapté de Statistique Canada (1997). *Le Quotidien*, n° de catalogue : 11-001, 22 décembre 1997.

des familles à revenu élevé a augmenté de près de 2 %. A long terme, le revenu familial moyen a baissé de 2 300 \$ (3,9 %) depuis 1989 (Statistique Canada, 1997a). Voir la **figure 1.1**.

En général, les changements liés au revenu familial sont attribuables à la situation du marché du travail, puisque près de 80 % des familles tirent leur revenu d'un emploi. Selon l'Enquête sur la population active au Canada, le volume de l'emploi s'est accru de seulement 1,3 % en 1996, comparativement à 2,1 % en 1994, année au cours de laquelle le revenu familial a le plus augmenté (Statistique Canada, 1997a).

Les transferts gouvernementaux sont à la baisse.

Les transferts gouvernementaux ont diminué en 1996, notamment les versements de prestations d'assurance-emploi et de sécurité sociale (Statistique Canada, 1997a). Or ces transferts sont une importante source de revenu (Institut Vanier de la famille, 1998, p. 47). L'année 1996 constituait donc la troisième année d'affilée où la proportion du revenu familial venant des transferts avait diminué. En 1996, ceux-ci représentaient 11,7 % du revenu total, taux plus bas que le sommet de 12,9 % enregistré en 1993. En 1996, 20 % des Canadiens à faible revenu tiraient 59 % de leur revenu des transferts gouvernementaux (Statistique Canada, 1997a).

Ce qu'il en coûte pour élever un enfant

*Le ministère de l'Agriculture du Manitoba évalue chaque année les coûts de base nécessaires pour élever un enfant. En 1998, il a déterminé qu'il fallait dépenser en tout 159 376 \$ pour élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans (Agriculture Manitoba, 1998, cité dans CCDS, 1998, p. 19). Voir la **figure 1.2**.*

La pauvreté des enfants et des familles

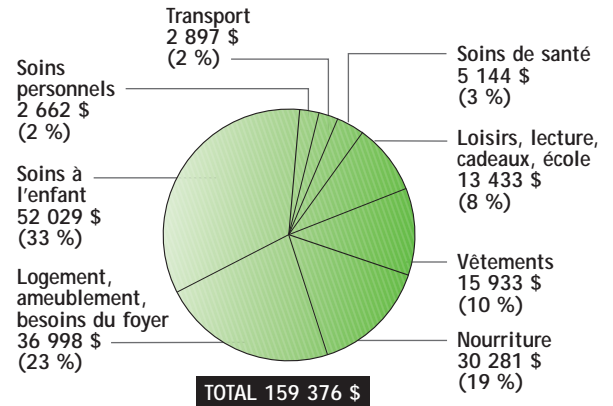
Le pourcentage d'enfants pauvres (en utilisant le seuil de faible revenu pour mesurer la pauvreté) témoigne de la pauvreté des parents et tend à augmenter ou à diminuer selon que l'économie s'améliore ou se détériore. Les familles à faible revenu ont un revenu bien inférieur à la moyenne. En 1991, le revenu moyen des couples à faible revenu ayant des enfants de moins de 18 ans était de 18 800 \$, soit 32 % des 58 761 \$ que gagnent en moyenne les couples ayant des enfants dans cette tranche d'âge, et cette proportion avait peu changé cinq années plus tard. En 1996, le revenu moyen des couples à faible revenu ayant des enfants était de 19 915 \$, soit plus de 30 % du revenu moyen de 63 981 \$ des couples ayant des enfants (Statistique Canada, 1998a).

Le degré de pauvreté des familles monoparentales dont le chef est en âge de travailler a diminué. En 1980, l'écart moyen entre les revenus au seuil de la pauvreté et le revenu moyen des parents seuls en âge de travailler était de 10 284 \$, mais de seulement 9 604 \$ en 1996. Dans le cas des familles biparentales dont les conjoints sont en âge de travailler, l'écart s'est légèrement creusé au cours de cette période, passant de 8 474 \$ à 8 866 \$ (Conseil national du bien-être social, 1998, p. 56). Les avantages liés à la réduction du risque de pauvreté des enfants ont été amplement annulés par l'augmentation de la proportion d'enfants de moins de sept ans appartenant à des familles monoparentales. En 1975, 8,7 % des enfants vivaient dans ce type de famille, alors qu'en 1992 il y en avait près d'un million (14,7 %) (DRHC, 1996, p. 2).

Le taux de grande pauvreté est élevé.

Au cours de la même période (de 1975 à 1992), le taux de grande pauvreté des enfants de moins de 18 ans n'a presque pas diminué cependant. (Le présent rapport fixe le seuil de la grande pauvreté à 75 % du seuil de faible revenu de 1986.) De fait, cette période a connu une augmentation de 1,6 % du taux de grande pauvreté des jeunes enfants (les moins de sept ans). Le taux de grande pauvreté parmi les enfants des familles monoparentales a beaucoup diminué, certes, au cours de ces 18 années (passant de 51,3 % à 41,6 %), mais il est encore très élevé (Zyblock, 1996, p. 15-16).

1.2 Ce que coûte un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans, par type de dépenses, au Canada, en 1998



Nota : Montants en dollars courants de 1998.

Source : Préparé par le Conseil canadien de développement social au moyen de données du ministère de l'agriculture du Manitoba publiées dans *Family Finance: The Cost of Raising a Child: 1998*. Dans Conseil canadien de développement social (1998), *Le progrès des enfants au Canada 1998*, Ottawa, CCDS, p. 19.

1.3 Proportion du revenu provenant des transferts gouvernementaux aux familles pauvres, par type de famille, au Canada, en 1975 et en 1992

| Type de famille | 1975 | 1992 |
|----------------------------|------|------|
| Parent seul, enfants < 18 | 59,7 | 71,3 |
| Parent seul, enfants < 7 | 63,3 | 78,9 |
| Deux parents, enfants < 18 | 26,7 | 42,9 |
| Deux parents, enfants < 7 | 24,6 | 47,7 |

Source : M. Zyblock. *La pauvreté des enfants au Canada : examen des tendances de la profondeur et de l'incidence du point de vue du revenu monétaire total, de 1975 à 1992*, n° au catalogue : W-96-1F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Recherche appliquée, 1996, p. 22. Reproduit avec la permission du ministre de Développement des ressources humaines Canada, 1999.

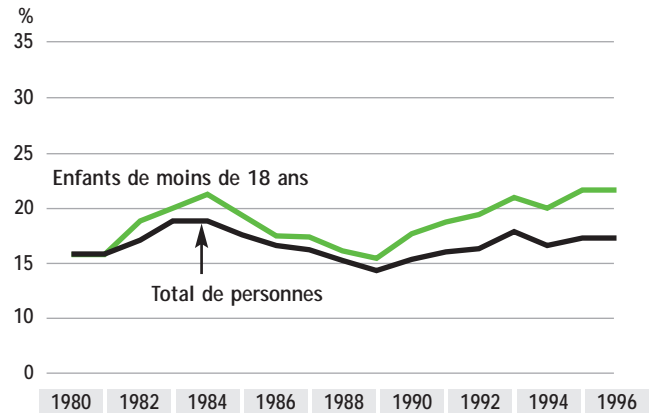
Parmi les Canadiens qui se disent Autochtones (les Premières nations, les Inuits et les Métis), 54 % ont répondu avoir gagné moins de 10 000 \$ en 1991, comparativement à 35 % de l'ensemble des adultes canadiens (Statistique Canada, 1993, p. xiv).

Les transferts gouvernementaux ont grandement contribué à réduire l'écart de pauvreté (entre le revenu moyen et le seuil de la pauvreté) de toutes les familles, spécialement des familles monoparentales (Zyblock, 1996, p. 22). Voir la **figure 1.3**.

La réduction générale des paiements de transfert gouvernementaux touche particulièrement les familles à faible revenu, car plus de la moitié de leur revenu (59 % en 1996) provenait de cette source. Dans l'ensemble, le revenu moyen de ces familles a chuté de 3 % en 1996, en raison d'une diminution de leurs gains et des paiements de transfert. Les familles monoparentales à faible revenu dirigées par une femme représentent le quart des familles de ce groupe (Statistique Canada, 1997a).

1.4

Proportion d'enfants appartenant à des familles à faible revenu^a au Canada, de 1978 à 1996



a. Sous les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada.

Source : Adapté de Statistique Canada (1997). *Le Quotidien*, n° de catalogue : 11-001, 22 décembre 1997.

Le nombre d'enfants pauvres est à la hausse.

Le nombre d'enfants pauvres augmente; il est passé de 1,1 million en 1994 à 1,5 million en 1996 (Conseil national du bien-être social, 1998, p. 13). Autrement dit, la proportion d'enfants de famille à faible revenu était de 21,1 % en 1996 et a peu changé par rapport à 1995 (21 %), mais elle était encore bien supérieure aux 15,3 % de 1989. Les chiffres de 1996 sont en réalité de 47 % supérieurs à ceux de 1989 (voir la **figure 1.4**). Au cours de la même période, le nombre total des enfants a augmenté de 7 % (Statistique Canada, 1997a).

Les « jeunes » familles sont durement touchées.

De 1986 à 1996, la proportion de « jeunes » familles à faible revenu (celles dont le chef a entre 25 et 34 ans) est passée de 16,0 à 21,2 %, tandis que la proportion de familles plus âgées (celles dont le chef a plus de 34 ans) a augmenté plus lentement et est restée relativement stable (Statistique Canada, 1997b, p. 182–183).

1.5

Répartition des enfants pauvres^a de 0 à 11 ans, par type de famille, au Canada, en 1994–1995

| Type de famille | Pauvre ^a (%) | Non pauvre (%) |
|-----------------------|-------------------------|----------------|
| Famille biparentale | 16,5 | 83,5 |
| Famille monoparentale | 68,0 | 32,0 |
| Femme monoparentale | 70,9 | 29,1 |
| Homme monoparental | 30,7 ^b | 69,3 |

a. La pauvreté est mesurée selon les seuils de faible revenu de Statistique Canada.
b. Estimé moins fiable à cause de la forte variabilité d'échantillonnage.

Source : Adapté de D.P. Ross, K. Scott et M.A. Kelly (1996). « Aperçu : les enfants du Canada durant les années 90 » dans *Grandir au Canada : enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue : 89-550-MPF, N° 1, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, p. 40.



Beaucoup de familles monoparentales dirigées par une femme vivent dans une pauvreté à long terme.

En 1994–1995, au Canada, un quart (24,6 %) des enfants de 11 ans et moins vivaient dans des ménages pauvres (Ross, Scott et Kelly, 1996a, p. 33). Les jeunes enfants (de la naissance à 11 ans) de famille monoparentale risquaient davantage d'être pauvres que ceux des familles biparentales (68 % comparativement à 16,5 %). Voir la **figure 1.5**. À cet égard, les très jeunes enfants y sont encore plus exposés que les plus âgés, puisqu'en 1994–1995 les nourrissons, soit les enfants de moins de deux ans, étaient 20 % plus exposés à la pauvreté que les enfants de 11 ans (Ross, Scott et Kelly, 1996a, p. 38).

Une importante minorité de familles vit dans une situation de pauvreté permanente (celles dont le revenu tiré d'un emploi ou le revenu sans les transferts gouvernementaux est toujours faible). Plus des deux tiers (69,5 %) des familles dirigées par une femme seule en 1982 et qui l'a été de 1982 à 1987 ont, au cours de chaque année de cette période, un revenu d'emploi inférieur au seuil de faible revenu.

La permanence du faible revenu d'emploi était également le lot de 11,7 % des familles biparentales (dont la structure est restée la même) ayant des enfants à charge. De 1988 à 1993, ces pourcentages sont toutefois tombés à 66,9 % dans le cas des familles monoparentales dirigées par une femme, et à 11,5 % dans le cas des couples ayant des enfants (Finnie, 1997, p. 47). Voir la **figure 1.6**.

Les enfants de mère monoparentale

La majorité des enfants des familles à faible revenu (56 % en 1995) vivent avec deux parents, mais le risque de faible revenu est plus élevé dans le cas des mères célibataires (CCDS, 1996, p. 21). En 1996, 60,8 % des familles monoparentales dirigées par une femme avaient un faible revenu, par rapport à 11,8 % pour les familles biparentales (Statistique Canada, 1997a).

1.6 Proportion de familles ayant vécu avec un faible revenu marchand, selon un certain nombre d'années à faible revenu^a, au Canada, de 1982 à 1993

| Type de famille | Nombre d'années de faible revenu de marchand 1982–1987 | | | Nombre d'années de faible revenu de marchand 1988–1993 | | |
|----------------------|--|------|------|--|------|------|
| | 0 | 1–5 | 6 | 0 | 1–5 | 6 |
| Couples avec enfants | 55,9 | 32,5 | 11,7 | 58,9 | 29,4 | 11,5 |
| Femme monoparentale | 11,4 | 19,0 | 69,5 | 13,4 | 19,7 | 66,9 |
| Homme monoparental | 37,2 | 33,3 | 29,4 | 33,1 | 32,5 | 34,4 |

a. Le revenu marchand est le revenu avant les paiements de transfert du gouvernement.

Source : R. Finnie (1997). « La dynamique de la rémunération au Canada : Analyse dynamique des faibles revenus marchands (pauvreté selon le revenu marchand) des familles canadiennes ayant des enfants, 1982–1993 », *La recherche appliquée, bulletin*, vol. 4, n° 1, n° de catalogue : W-97-3F.d. Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Recherche appliquée, p. 34.

L'aide sociale

En 1994–1995, 85,4 % des enfants de moins de 12 ans vivaient dans des ménages tirant principalement leur revenu d'un emploi de travailleur salarié ou autonome. Dix pour cent des enfants de ce groupe d'âge vivaient dans des ménages dont les prestations d'aide sociale constituaient la principale source de revenu (Ross, Scott et Kelly, 1996a, p. 38–39). Voir la figure 1.7. En 1996, près de la moitié (46 %) des mères monoparentales pauvres de moins de 65 ans ont déclaré un revenu d'emploi rémunéré (Conseil national du bien-être social, 1998, p. 72). En 1994, toutefois, les familles monoparentales ont tiré 31,9 % de leur revenu des transferts gouvernementaux (Statistique Canada, 1996).

En 1995–1996, 43 % des Indiens de plein droit vivant dans des réserves, dont ceux qui ont des enfants, ont reçu de l'aide sociale (MAINC, 1998).

De nombreuses familles autochtones sont pauvres.

En 1995, la proportion d'enfants autochtones de six à 14 ans appartenant à une famille à faible revenu était de 48 %, soit plus du double de la moyenne nationale de 22 % (Statistique Canada, 1998b).

En 1995, le revenu d'emploi moyen des Autochtones (17 382 \$) était de 34 % inférieur à la moyenne nationale (26 474 \$). Un Autochtone ayant des revenus sur quatre vivait dans une réserve. Les Autochtones des réserves ont déclaré un revenu d'emploi moyen de 14 055 \$, soit 24 % de moins que les 18 463 \$ déclarés par ceux qui vivaient en dehors des réserves (Statistique Canada, 1998b).

Parmi les familles autochtones dirigées par une femme seule, entre 40 % et 76 % (selon la ville) vivaient sous le seuil de la pauvreté en 1991, voire 90 % dans certaines villes de l'Ouest comme Winnipeg, Regina et Saskatoon (Clatworthy, 1994, cité par Frankel, 1997, p. 6).

1.7

Répartition des enfants de 0 à 11 ans, selon la principale source de revenu familial, au Canada, en 1994–1995

| Principale source de revenu du foyer | % d'enfants |
|---|------------------|
| Salaires et traitements | 74,6 |
| Travail indépendant | 10,8 |
| Aide sociale | 10,1 |
| Assurance-emploi | 1,5 |
| Divers ^a | 1,0 |
| Prestation fiscale pour enfants | 0,9 |
| Pensions ^b | 0,4 |
| Indemnisation des accidentés du travail | 0,3 ^c |
| Soutien d'un enfant | 0,3 ^c |
| Participations et intérêts | † |
| Pension alimentaire | † |
| Total | 100,0 |

a. Inclut d'autre aide gouvernementale, revenu de loyer, bourses, etc.

b. Inclut les plans de pension du Canada et du Québec, sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, pensions de retraite et rentes.

c. Estimé moins fiable en raison de la forte variabilité d'échantillonnage.

† Estimé trop peu fiable pour publication.

Source : Adapté de D.P. Ross, K. Scott et M.A. Kelly (1996). « Aperçu : les enfants du Canada durant les années 90 » dans *Grandir au Canada : enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996, p. 40.



La sécurité de l'alimentation et du logement

La sécurité de l'alimentation et du logement est intimement liée au revenu. En général, les ménages ont consacré, en 1996, 17 % de leur budget au logement et 12 % à l'alimentation (Statistique Canada, 1998c). Le pourcentage de ces dépenses est nettement plus élevé pour les familles à faible revenu que pour les familles à revenu élevé.

Le coût de l'alimentation est stable.

Le coût de l'alimentation est resté relativement stable de 1992 à 1996. En 1996, le ménage moyen a dépensé 112,09 \$ par semaine à l'épicerie ou au restaurant, soit 1,65 \$ de plus qu'en 1992 (Statistique Canada, 1998d).

En 1996, les ménages du quintile de revenu inférieur ont consacré 32 % de leur budget au logement et 19 % à l'alimentation, tandis que ceux du quintile supérieur y ont affecté respectivement 13 % et 10 % de leur revenu. Du point de vue monétaire, cela signifie que les ménages à faible revenu ont dépensé en moyenne 5 200 \$ pour se loger par rapport à 12 800 \$ pour les ménages à revenu élevé (Statistique Canada, 1998c).

En 1996-1997, 6,4 % des ménages canadiens, y compris les familles ayant des enfants, ont indiqué avoir manqué d'argent pour acheter de la nourriture au moins une fois au cours des 12 mois précédents (Santé Canada, 1998a). En 1995, 900 000 enfants ont reçu de la nourriture de quelque 460 banques d'alimentation à la grandeur du pays (Association canadienne des diététistes, 1996, p. 4).

La sécurité de l'alimentation est déficiente dans les communautés nordiques (surtout chez les Inuits) en raison du coût élevé des aliments et de l'approvisionnement irrégulier en aliments nutritifs et de qualité (Lawn et Langner, 1994).



La sécurité de l'alimentation

La sécurité de l'alimentation se définit par l'absence de la faim et de la malnutrition. Elle existe lorsque tout le monde bénéficie en tout temps d'un accès physique et économique à une quantité suffisante d'aliments sûrs et nutritifs pour répondre à leurs besoins et se procurer des aliments permettant de mener une vie active et saine (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1998, p. 5).

Le coût de l'alimentation est resté relativement stable de 1992 à 1996. En 1996, le ménage moyen a dépensé 112,09 \$ par semaine à l'épicerie ou au restaurant, soit 1,65 \$ de plus qu'en 1992 (Statistique Canada, 1998d).



Tout le monde ne bénéficie pas de la sécurité du logement.

La plupart des familles canadiennes vivent dans des logements qui respectent ou dépassent les normes actuelles, notamment pour ce qui est du nombre de chambres, de la plomberie et du coût (moins de 30 % du revenu du ménage).

En 1991, le logement de 68 % des familles respectait les normes. Sur les 32 % de familles dont le logement était inférieur aux normes, plus de la moitié (54 %) y ont consacré au moins 30 % de leur revenu. Selon une recherche de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de Statistique Canada, la faiblesse des revenus est en grande partie responsable de l'occupation de logements inférieurs aux normes (SCHL, 1993).

Cette année-là, un ménage sur 10, pour un total de 548 000 enfants de moins de 16 ans, n'avait pas les moyens de vivre dans un logement respectant ou dépassant les normes. Ces familles ont un criant besoin de logement.

Nous savons qu'en 1991 :

- Les familles monoparentales étaient 11 fois plus susceptibles d'avoir grand besoin d'un logement que les familles biparentales (SCHL, 1993, p. 2). Soixante-deux pour cent des familles monoparentales autochtones (SCHL, 1997a, p. 1) et 40 % des familles monoparentales inuites avaient un urgent besoin de logement (SCHL, 1997b, p. 1).
- Les familles à loyer sont six fois plus exposées à avoir grand besoin d'un logement que les familles qui possèdent une maison (SCHL, 1993, p. 2).
- Une famille monoparentale à loyer sur deux a déjà eu grand besoin d'un logement (SCHL, 1993, p. 2).
- Le revenu des familles ayant un criant besoin de logement représentait seulement le quart du revenu des familles qui n'en avaient pas besoin (SCHL, 1993, p. 3).

Les conditions de logement des Autochtones s'améliorent.

La situation des familles autochtones vivant dans les réserves est moins rose. En 1996–1997, 48 % des logements des réserves devaient être rénovés ou remplacés (MAINC, 1998, p. 47). La promiscuité est plus fréquente chez les familles vivant dans des réserves. En 1991, 21 % des logements accueillait plus d'une personne par chambre comparativement à seulement 1 % des logements de la population en général (MAINC, 1997). Ce problème est particulièrement aigu chez les Inuits. En 1991, 26 % des ménages inuits vivaient dans la promiscuité et avaient un important besoin de logement (SCHL, 1997b).

Les conditions de logement des Autochtones s'améliorent, cependant, puisque dans les réserves il y a moins de logements privés d'eau courante (3,9 % en 1996–1997 par rapport à 17,7 % en 1987–1988) et d'égoûts (8,5 % en 1995–1996 comparativement à 27,8 % en 1987–1988) (MAINC, 1998, p. 48).

Les ménages autochtones urbains vivent plus souvent dans des logements inférieurs aux normes (26,9 % en 1991) que les ménages non autochtones qui habitent en ville (17,1 % en 1991) (SCHL, 1995).



Revenu, statut social et autres déterminants

L'éducation

L'alphabétisation est un facteur déterminant du revenu. Près de 50 % des adultes les moins alphabétisés vivent dans des ménages à faible revenu, contre seulement 8 % de ceux qui figurent parmi les plus alphabétisés. Plus de la moitié (55 %) des analphabètes étaient sans emploi en 1994 et ceux qui travaillaient gagnaient moins de 15 000 \$ (Shalla et Schellenberg, 1998, p. 14).

Les personnes ayant moins de neuf années de scolarité risquent davantage d'occuper des emplois peu valorisants et mal rémunérés. Il y a un rapport entre le fait de grandir dans une pauvreté persistante ou massive et l'échec, l'absentéisme et le décrochage scolaires, les problèmes de comportement et la délinquance (Evans, 1995, p. 22 et 27). Le revenu influe également sur la maturité et le rendement scolaires, les enfants élevés dans la pauvreté ayant tendance à avoir une éducation inférieure (CCDS, 1997, p. 20).

Le revenu joue un rôle fondamental

Les enfants des familles à faible revenu sont en moins bonne santé, ont une éducation inférieure, vivent dans un environnement moins sûr (absence de détecteurs de fumée domestiques, logement en mauvais état) et adoptent des comportements plus dangereux (tabagisme, alcoolisme, inutilisation de contraceptifs). Par rapport aux adolescents qui ne sont pas pauvres, deux fois plus de jeunes de 16 et 17 ans vivant dans la pauvreté quittent l'école avant la fin du secondaire. (Ross, Scott et Kelly, 1996b, p. 8 et 13).

L'environnement social

La pauvreté est intimement liée à la violence et aux comportements agressifs dans les familles et les quartiers. La violence et la négligence envers les enfants tiennent à divers facteurs, dont le manque d'argent, le chômage ou le sous-emploi et le manque de services sociaux (Comité consultatif sur les services à l'enfance, 1990, p. 22).

Les pratiques de santé personnelles

Au Canada, les enfants et les jeunes des quartiers urbains les plus pauvres risquent davantage que ceux des quartiers plus riches de mourir par suite de blessures (Wilkins, Adams et Brancker, cités dans ICSI, 1994, p. 122). Il existe aussi un rapport entre le taux élevé de grossesse à l'adolescence et la faiblesse des revenus. Ce taux est en effet cinq fois plus élevé dans les quartiers pauvres (Santé Canada, 1999, p. 5).



Les capacités individuelles et les habiletés d'adaptation

On s'aperçoit de plus en plus que les sources de stress multiples et les carences psychologiques, souvent liées à la pauvreté (dépression de la mère, alcoolisme, toxicomanie et violence des parents, criminalité du père), nuisent aussi à l'acquisition de capacités individuelles et des habiletés d'adaptation plutôt que seulement la faiblesse des revenus (Steinhauer, 1998).



Références

- Agriculture et Agroalimentaire Canada. *Plan d'action du Canada pour la sécurité alimentaire*. Ottawa, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1998.
- Association canadienne des diététistes, Comité directeur conjoint responsable de l'élaboration d'un plan national sur la nutrition pour le Canada. *La nutrition pour un virage santé : voies d'action*, Toronto, Association canadienne des diététistes, 1996.
- Bertrand, J. « Enrichir l'expérience des enfants d'âge préscolaire » dans *La santé au Canada : un héritage à faire fructifier — vol. 1, Les enfants et les adolescents*. Ottawa, Forum national sur la santé, Santé Canada, 1998, p. 8-48.
- Clatworthy, S. *Migration et mobilité de la population autochtone du Canada* (rapport de recherche préparé pour la Commission royale sur les peuples autochtones), 1994, d'après S. Frankel « The Well-Being and Social Conditions of Aboriginal Children and Youth: An Assessment of Current Knowledge and A Proposal for Knowledge Development » Winnipeg, Groupe de recherche sur les enfants et la famille, faculté de travail social, Université du Manitoba, 1997.
- Comité consultatif sur les services à l'enfance. *Les enfants d'abord*, Toronto, ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, 1990.
- Conseil canadien de développement social. *Le progrès des enfants au Canada 1996*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1996.
- Conseil canadien de développement social. *Le progrès des enfants au Canada 1997*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1997.
- Conseil national du bien-être social. *Profil de la pauvreté, 1996*, Conseil national du bien-être social, 1998.
- Développement des ressources humaines Canada. *La recherche appliquée, bulletin*, vol. 2, n° 2, été-automne 1996.
- Evans, P. *Les enfants et adolescents « à risque »*, 1995, d'après Organisation de Coopération et de Développement Économiques « Les enfants à risque », Paris, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 1995, p. 13-53.
- Finnie, R. *La dynamique de la rémunération au Canada : Analyse dynamique des faibles revenus marchands (pauvreté selon le revenu marchand) des familles canadiennes ayant des enfants, 1982-1993*, n° de catalogue : W-97-3F.a, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, 1997.
- Institut canadien de la santé infantile. *La santé des enfants du Canada : un profil de l'ICSI*, 2^e édition, Ottawa, Institut canadien de la santé infantile, 1994.
- Institut Vanier de la famille. *De la table de cuisine à la table du conseil : la famille canadienne et le milieu de travail*, Ottawa, Institut Vanier de la famille, 1998.
- Lawn, J. et N. Langner. *Programme de contrôle de la subvention accordée au service aérien omnibus : rapport final*, vol. 2, Ottawa, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 1994.



- Ministère de l'Agriculture du Manitoba. *Family Finance: The Cost of Raising a Child: 1998*, cité dans *Le progrès des enfants au Canada 1998*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1998.
- Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Tableau adapté du recensement de 1991. Données brutes non publiées préparées pour Affaires indiennes et du Nord Canada par la Division des opérations du recensement, Statistique Canada, 1997.
- Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. *Données ministérielles de base 1997*, QS-3575-000-BB-A1, n° de catalogue : R12-7/1997, Ottawa, MAINC, 1998.
- Ross, D.P., K. Scott et M.A. Kelly. « Aperçu : les enfants du Canada durant les années 90 » dans *Grandir au Canada : enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, n° de catalogue : 89-550-MPF, n° 1, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1996a, p. 17-52.
- Ross, D.P., K. Scott et M. Kelly. *La pauvreté des enfants: quelles en sont les conséquences?* Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1996b.
- Santé Canada. *Enquête nationale sur la santé de la population, 1996-97*, données non publiées, 1998.
- Santé Canada. *Un compte rendu des consultations menées pour un cadre de référence en matière de santé sexuelle et génésique*, Ottawa, Santé Canada, 1999.
- Shalla, V. et G. Schellenberg. *La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada*, n° de catalogue : 89-552-MPF, Ottawa, Statistique Canada, 1998.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Le point en recherche*, n° 12, 1993.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Le point en recherche*, n° 21, 1995.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Le point en recherche*, n° 34, 1997a.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Le point en recherche*, n° 35, 1997b.
- Statistique Canada. *Scolarité, travail et activités connexes, revenu, dépenses et mobilité : Enquête auprès des peuples autochtones de 1991*, n° de catalogue : 89-534, Ottawa, Statistique Canada, 1993.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 14 août 1996.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 22 décembre 1997a.
- Statistique Canada. *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1996*, n° de catalogue : 13-207-XPB, Ottawa, Statistique Canada, 1997b.
- Statistique Canada. Enquête sur les finances des consommateurs de 1992 et 1997, données personnalisées, Ottawa, Statistique Canada, Division des statistiques sur le revenu, 1998a.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 12 mai 1998b.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 12 février 1998c.
- Statistique Canada. *Le Quotidien*, 4 février 1998d.
- Steinhauer, P.D. « Développer la résilience chez les enfants des milieux défavorisés » dans *La santé au Canada : un héritage à faire fructifier — vol. 1, Les enfants et les adolescents*, Ottawa, Forum national sur la santé, Santé Canada, 1998, p. 49-105.
- Wilkins, R., O. Adams et A. Brancker. Données non publiées citées dans *La santé des enfants du Canada : un profil de l'ICSI*, 2^e édition, Ottawa, Institut canadien de la santé infantile, 1994.
- Zyblock, M. *La pauvreté des enfants au Canada : examen des tendances de la profondeur et de l'incidence du point de vue du revenu monétaire total, de 1975 à 1992*, n° de catalogue : W-96-1F, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Recherche appliquée, 1996.